AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-4-82965727

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 7 - 15 Avril 1982 Edition "GRANDES CULTURES"

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

CÉRÉALES

Depuis le 9 avril, les conditions météorologiques (temps froid et fort vent du Nord desséchant) freinent le développement de la végétation et on observe une stagnation des stades végétatifs.

BLÉ D'HIVER

Ils sont en moyenne toujours au stade 5 (redressement). La HAUTE-SAONE et le CHATILLONNAIS (21) atteignent tout juste ce stade moyen.

Les plus avancés sont au stade 6.7 (1er-2° noeud), les plus tardifs au stade tallage.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

PIETIN VERSE : Les attaques suivantes sont observées :

- une parcelle sur trois dans le JURA
- environ une parcelle sur deux dans les autres départements

avec des niveaux de fréquence faibles (moins de 15 % de talles atteintes).

Une légère augmentation du niveau d'attaque est notée dans l'YONNE, la SAONE-ET-LOIRE et le JURA (environ une parcelle sur cinq avec 15 à 25 % de talles atteintes). Mais DANS L'ENSEMBLE LES SYMPTOMES RESTENT SUPERFICIELS (localisés aux gaines externes).

FUSARIOSE DU PIED : Cette maladie semble en stagnation par rapport à la semaine précédente. Elle est surtout présente :

- dans la NIEVRE et le SAONE-ET-LOIRE : environ une parcelle sur trois
- dans le JURA : une parcelle sur deux

Comme pour le piétin verse, les SYMPTOMES OBSERVES SONT SUPERFICIELS.

SEPTORIOSE - OIDIUM - ROUILLE BRUNE : Ces maladies stagnent actuellement sur les feuilles de la base, à des niveaux très faibles (moins de 5 % de la surface foliaire atteinte).

PRECONISATIONS

Le seuil d'intervention contre le piétin verse est de 15 à 20 % de talles présentant des symptômes profonds. Pour l'ensemble des parcelles ce seuil n'est pas atteint.

Compte tenu du stade végétatif (redressement à 1 noeud) et du faible niveau des maladies du feuillage, il est préférable D'ATTENDRE LE STADE 2 NOEUDS DE LA CEREALE POUR DECIDER DE L'OPPORTUNITE D'UN TRAITEMENT.

Pour les parcelles les plus avancées le stade 2 noeuds est noté. Dans la mesure où une intervention est décidée, même en présence de niveaux faibles de maladies, utiliser de préférence à une spécialité performante, un fongicide polyvalent de base *(type BMC + manèbe ou mancozèbe ou soufre)*.

Pour le choix des produits se reporter au bulletin n° 4 du 24 mars.

Actuellement une application fongicide n'est pas justifiée sur de nombreuses parcelles.

P8

ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

Le stade moyen est toujours redressement - 1er noeud ; en COTE D'OR et en HAUTE-SAONE le redressement est juste atteint.

Les parcelles les plus avancées sont au stade 6.7

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

RHYNCHOSPORIOSE : Cette maladie est toujours présente et progresse sur les feuilles de la base dans l'ensemble des parcelles de la Circonscription.

Son évolution sur les feuilles supérieures est notée :

- dans une parcelle sur trois : pour l'YONNE et la COTE D'OR
- dans deux parcelles sur trois: pour la SAONE-ET-LOIRE.

OIDIUM : Maladie en régression par rapport à la semaine précédente (surtout SAONE-ET-LOIRE et COTE D'OR). Sa faible présence est toujours limitée aux feuilles inférieures.

ROUILLE BRUNE : Signalée dans l'YONNE et surtout en SAONE-et-LOIRE. Les symptômes ne sont observés que sur les feuilles de la base et avec des niveaux d'attaques faibles (moins de 5 % de la surface foliaire atteinte).

SYMPTOMES TYPE "TACHES BRUNES : Notés dans quelques parcelles de la Circonscription ; semblent stagner sur les feuilles de la base.

PRECONISATIONS

La RHYNCHOSPORIOSE est actuellement la principale maladie présente

- pour les parcelles au stade redressement : n'envisager aucun traitement
- pour les parcelles ayant au moins atteint le stade 1 noeud : surveiller l'apparition de la maladie sur les feuilles supérieures et intervenir afin de limiter son évolution.

Pour le choix des produits se reporter au bulletin n° 4 du 24 mars. Les associations à base de *carbendazime* sont également efficaces contre les maladies du pied.

En présence de symptômes type "TACHES BRUNES" importants, utiliser de préférence l'un des produits suivants : *Tilt C, Sportak PF ou Bayleton triple.*

Si localement des attaques de ROUILLE BRUNE ont tendance à évoluer sur les feuilles supérieures utiliser des spécialités ou associations à base de *propiconazole (Tilt), dichlobutrazol (Vigil), triadiméfon (Bayleton).*

De telles associations sont également efficaces contre l'oïdium et la rhynchosporiose.

C O L Z A

Depuis le 9 avril, le temps froid et le fort vent du Nord ont fortement ralenti l'évolution de la végétation.

Les cultures s'échelonnent entre le stade tige 20 cm et le stade F 1 (premières fleurs ouvertes), avec une majorité de parcelles au stade E (boutons floraux séparés).

MELIGETHES : Pour les secteurs les plus avancés où la floraison est commencée, il est inutile d'intervenir contre ce ravageur : les méligèthes consomment de préférence le pollen libéré par les fleurs et leurs dégâts sont négligeables.

En situation plus tardive se reporter à nos bulletins précédents : bulletin n° 5 du 30 mars et n° 6 du 8 avril.

LES TRAITEMENTS DU SOL EN CULTURES DE MAIS

Matière active et dose en g./ha	Spécialités commerciales	Ravageurs		
		Larves de taupins	Scutigérelles	Oscinies
* *lindane* 1 500 en plein	*Nombreuses*	+++	0	0
bendiocarbe 300 en localisation	*Garvox 3 G, Niomyl 3 G*	+++	++/+++	+++
carbofuran 600 en localisation	*Curater (granulés)*	+++	++/+++	+++
carbosulfan 500 en localisation	*Marshal 5 G*	+++	++/+++	+++
chlorméphos 500 en localisation	*Dotan (granulés)*	+++	++/+++	+/++
chlorpyriphos 500 en localisation	*Dursban 5 G (granulés)*	++/+++	++/+++	+/++
chlorpyriphos éthyl + lindane (1) 1 500 + 800 en plein puis incorporation	*Kregan, Norsban L 16*	+++	++	0
chlorthiophos + lindane (1) 238 + 136 en localisation	*Celathion L(granulés)*	+++	++	0
étoprophos 4 000 en plein	*Mocap 20 CE (pulvérisation)*	+++	+++	0
fonofos 350 en localisation	*Dyfonate 5 G (granulés)*	++/+++	++/+++	+/++
fonofos + lindane 200 + 100 en localisation	*Dyfonate L 3 G (granulés)*	++/+++	++/+++	0
parathion 10 000 en plein	*Nombreuses*	++/+++	++	+
parathion + chlorfenvinphos 500 + 500 en localisation	*Birlane mixte (granulés)*	++/+++	++	+
phoxime 600 en localisation	*Volaton 5, Agridine 5 (granulés)*	++	++/+++	+
terbufos 200 en localisation	*Counter 2 G (granulés)*	+++	++/+++	+/++

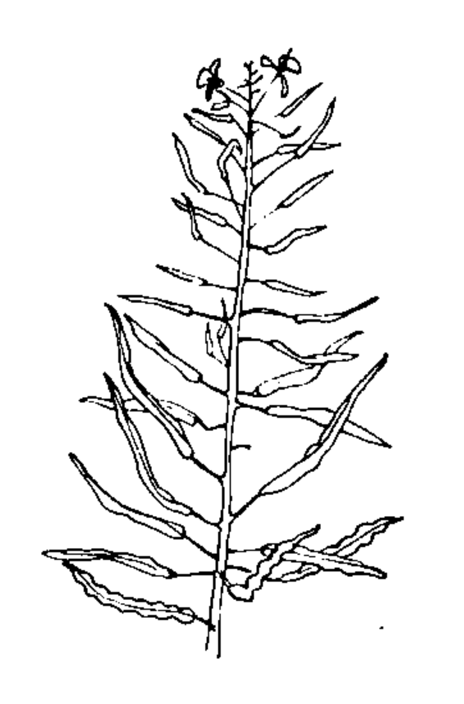
* Le traitement au lindane doit être effectué au moins 15 jours avant le semis du maïs
Remarque : le lindane, le parathion et l'étoprophos sont autorisés sur toutes cultures

(1) Expérimentation en cours. Résultats à confirmer sur scutigérelles

Légende :
0 inefficace
\+ peu efficace
++ moyennement efficace
+++ bonne efficacité

Outre les produits mentionnés dans le tableau, est aussi autorisé *le Témik M (aldicarbe + lindane, 500 + 200 en localisation)* mais cette spécialité n'a pas encore été expérimentée par le Service de la Protection des Végétaux.

CHARANÇON DES SILIQUES (Ceuthorrhynchus Assimilis) ;



G 4 (10 premières siliques bosselées)



CHARANCONS DES SILIQUES

Ce ravageur est dangereux jusqu'au stade G 4 (10 premières siliques bosselées). Les adultes détruisent les boutons floraux pour se nourrir puis pondent dans les jeunes siliques où les larves dévorent deux à trois grains. De plus les blessures sur jeunes siliques permettent les pontes de CECYDOMYIES.

Le piégeage à l'aide des cuvettes jaunes indique l'arrivée des insectes sur la parcelle.

LE SEUIL D'INTERVENTION est de un charançon des siliques PAR HAMPE florale.

Faire un comptage à 10 m environ de la bordure et sur 50 pieds choisis au hasard.

Si nécessaire intervenir dès les premières fleurs avec l'un des produits suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) :

- *phosalone* : *1200 (Azofène, Zolone)*
- *dialiphos* : *600 (Torak E)*
- *bromophos* : *500 (Sovinexion 25, Rhodianex, Nexion EC 40)*

Actuellement les premières captures, peu importantes, sont signalées dans le Sud de la Circonscription à SAVIGNY-sur-GROSNE (71).

Il faut maintenir la surveillance de ce ravageur pour l'ensemble des parcelles de colza.

DES LES PREMIERES FLEURS, IL EST INTERDIT D'UTILISER UN INSECTICIDE NE POSSEDANT PAS LA MENTION "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES".

Se reporter au bulletin n° 4 du 24 mars où figure la liste des matières actives.

Prévoir également l'utilisation de tels insecticides pour des traitements devant être faits à un stade proche de la floraison.

M A I S

LES TRAITEMENTS DU SOL EN CULTURES DE MAIS : Voir tableau au verso.

.../...